

S'engager dans une démarche QVCT

Public ⁽¹⁾ : Tout public

Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré-requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 1 jour soit 07 heures

Dates et Lieu : à définir de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 – FORMADEXP ou autre lieu au Havre

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Maîtriser la notion de QVCT
- Identifier le lien entre Santé et Travail
- Resituer la QVCT par rapport aux RPS
- Identifier les enjeux pour l'entreprise
- Mettre en œuvre une démarche QVCT
- Outiller la démarche

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie. Intervenant sur le champ des risques professionnels, notamment RPS et les champs de la santé au travail et du dialogue social (QVT...). Il accompagne et forme sur ces sujets dans différents secteurs d'activités. Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Cas pratiques

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu :

Journée 1 – 07 heures

Matin

1. Présentation des fondements de la QVCT

- Définition de la santé au travail
- La relation Santé/ travail
- Approche de l'homme au travail

2. Des RPS à la QVCT

- Les aspects règlementaires
- De la notion de risque du travail au travail comme facteur de développement
- Les thèmes de la QVCT

Après-midi

3. Les enjeux de la QVCT pour l'entreprise

- RSE / dialogue social / management

4. La démarche QVCT

- Les incontournables d'une démarche QVCT :
Impliquer
Faire participer
Dialoguer
Expérimenter
Evaluer

5. Les outils de la QVCT

- Les EDT (Espaces de discussion sur le Travail)
- Le diag Photo

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).